

CAHIER DES CHARGES

Appel à prestataires pour un accompagnement collectif

Accompagnement collectif Cayenne –

Diversification des ressources – développement des partenariats privés

BGE GUYANE

65 bis rue C. COLOMB, 97300 Cayenne ▲ Tel : 06 94 38 42 59

Fixe : 05 94 20 44 08 ▲ Email : madelaine.frederique.bge@gmail.com

N° SIRET : 410 572 440 00064 ▲ Code APE : 9499Z ▲ N° organisme de formation : 96973018397

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le territoire de Guyane, le Dispositif Local d'Accompagnement, porté par la BGE, a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant les activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures, en leur proposant une session de formation collective sur un thème pouvant intéresser plusieurs structures d'un même secteur d'activité ou confrontées à un même type de difficultés, afin de favoriser une dynamique de mutualisation et de réflexion commune.

1. Présentation de la problématique

1. Présentation du contexte et de la problématique

Les structures d'utilité sociale évoluent depuis quelques années dans un contexte de baisse des financements publics (diminution des dispositifs d'emplois aidés, baisse des subventions de fonctionnement au profit des aides au projet). En parallèle de cela, le DLA Départemental de Guyane constate dans le cadre des accompagnements menés, que la majorité des structures d'utilité sociale récemment accompagnées sur le territoire émettent un besoin d'accompagnement dans le domaine de la recherche de solutions financières. Elles se disent ainsi prêtes à envisager la recherche de nouvelles pistes financières, afin de pérenniser leurs activités et consolider leur stratégie de développement sur le moyen et le plus long terme.

Cela étant, les différentes sources de financements possibles restent peu connues des acteurs associatifs. Par ailleurs, ces derniers ne maîtrisent pas ou peu les questions réglementaires ou fiscales et ignorent souvent la nature des partenariats possibles avec les entreprises, en terme de mécénat ou de sponsoring par exemple. Pour finir, nous constatons également une demande prégnante en terme de stratégie, de méthode et de moyens permettant la diversification de leurs ressources.

Dans ce contexte, l'ingénierie collective relative au présent cahier des charges doit permettre aux participants d'être outillés de manière efficiente, en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins et ce afin de diversifier leurs ressources.

2. Les besoins d'accompagnement

Les acteurs concernés par cette ingénierie ont été consultés en amont par le DLA afin de cibler leurs besoins, leurs attentes et permettre au prestataire de leur apporter les réponses les plus adaptées par des outils et des livrables pertinents.

La finalité de cette ingénierie se situe dans la nécessité de diversifier les ressources des associations, afin de permettre aux acteurs de structurer, développer et pérenniser leurs activités.

Ainsi, les attentes des associations quant à l'intervention du prestataire en vue de la future ingénierie sont les suivantes :

- Permettre aux acteurs d'échanger sur leurs expériences et leurs besoins ;

BGE GUYANE

65 bis rue C. COLOMB, 97300 Cayenne ▲ Tel : 06 94 38 42 59

Fixe : 05 94 20 44 08 ▲ Email : madelaine.frederique.bge@gmail.com

N° SIRET : 410 572 440 00064 ▲ Code APE : 9499Z ▲ N° organisme de formation : 96973018397

- Développer leurs connaissances concernant les diverses sources de financement possibles ;
- Développer leurs connaissances concernant les ressources non-financières ;
- Comprendre et intégrer le vocabulaire et les notions essentielles liées à l'hybridation des ressources ;
- Aborder la question des financements éthiques ;
- Apporter une méthodologie pour entreprendre une démarche de développement des partenariats privés ;
- Créer des outils concrets et opérationnels au service de la démarche ;
- Etc.

2. Présentation de la mission d'accompagnement

La mission dont il est ici question aura pour objet d'apporter les connaissances et les outils aux structures participantes sur la question de l'hybridation des financements selon une approche multisectorielle permettant de répondre à la pluralité des participants. De plus, il s'agira d'accompagner les structures dans leur propre mise en œuvre d'une stratégie de partenariat. En ce sens, un accompagnement collectif ainsi que des ateliers individuels devront être proposés.

Dans ce cadre, le Dispositif Local d'Accompagnement souhaite mettre en place un accompagnement collectif, assuré par un prestataire, à destination de structures concernées selon les modalités suivantes :

1. Durée et modalités de l'accompagnement

L'intervention devra se dérouler avant le **31 décembre 2019**

Les options proposées aux associations seront les suivantes :

- **10 associations participantes**, préalablement positionnés par nos partenaires ou la BGE (2 personnes maximum par association).
- Déroulé de la formation **en journée ou en soirée**, pour s'adapter aux contraintes professionnelles des bénéficiaires.
- L'accompagnement comprendra ainsi **entre 4 et 5 jours d'interventions**. (La répartition finale et le calendrier seront ajustables en fonction du nombre d'associations inscrites et des besoins recensés), **comprenant un minimum de 2 heures d'accompagnement individuel par association**.

2. Objectifs de l'intervention

L'enjeu de cette ingénierie collective est de permettre aux associations de connaître les principaux repères méthodologiques sur le montage de partenariat associations/entreprises. Il s'agira ainsi d'apporter aux associations des outils concrets et opérationnels pour les aider à identifier leur potentiel de partenariat, à cibler les types de partenaires, et à mettre en place une organisation dédiée qui permette de structurer leur démarche. Il s'agira également d'engager une dynamique solidaire et

BGE GUYANE

65 bis rue C. COLOMB, 97300 Cayenne ▲ Tel : 06 94 38 42 59

Fixe : 05 94 20 44 08 ▲ Email : madelaine.frederique.bge@gmail.com

N° SIRET : 410 572 440 00064 ▲ Code APE : 9499Z ▲ N° organisme de formation : 96973018397

coopérative de groupe, basée sur des objectifs d'émulation collective, d'interconnaissance, et d'ouverture à d'autres secteurs.

3. Thématique de l'intervention

Cette ingénierie collective devra permettre aux structures participantes de traiter les thèmes suivants :

1/ Les partenariats privés -Théorie et méthodologie

- Les fondamentaux sur les partenariats privés – cadre législatif et fiscal
- Définir les différentes formes de partenariats (mécénat, sponsoring, mécénat de compétences, crowdfunding, etc) ;
- Comprendre et intégrer le vocabulaire et les notions essentielles liées à l'hybridation des ressources ;
- Aborder la question des financements éthiques ;
- Apports méthodologiques ;
- Réflexion sur une première action

2/ Partage d'expériences et ateliers de travail collaboratif

- Accompagnement mutualisé sur les projets : méthodologie, stratégie et technique (dossier, argumentaire, contreparties, etc.)
- Echanges de savoir-faire et partages d'expériences, ateliers pratiques ;
- Appuyer à la définition des besoins en termes de partenariats ;
- Repérer les partenariats potentiellement mobilisables pour chaque structure ;
- Etablir un plan d'action, fixer des objectifs à atteindre et le déroulement des étapes dans le temps ;
- Travailler à la valorisation des actions - Définir des argumentaires adaptés.

3/ Conseil individuel

- Accompagnement sur mesure en fonction du besoin ;
- Définir les besoins en moyens humains salariés et bénévoles (en nombre d'heures, en compétences...) pour mettre en place le plan d'action ;
- Mettre en place des méthodes, outils, supports de communication en fonction des partenaires.

4/ Outil de capitalisation

- Création (hors graphismes/mise en page) d'un livret synthétisant apports théoriques, exemples locaux, freins et leviers, témoignages, ressources etc. ainsi que les outils adaptés.

BGE GUYANE

65 bis rue C. COLOMB, 97300 Cayenne ▲ Tel : 06 94 38 42 59

Fixe : 05 94 20 44 08 ▲ Email : madelaine.frederique.bge@gmail.com

N° SIRET : 410 572 440 00064 ▲ Code APE : 9499Z ▲ N° organisme de formation : 96973018397

4. Contenu de l'action et prescriptions méthodologiques

L'intervention aura un caractère très opérationnel. Pour cela, **les points cités ci-dessus doivent-être explicités en détail**, la méthodologie de travail s'appuiera **sur des exemples concrets et abordables** et aussi, **laissera une large place à la mise en pratique.** Au terme de la formation, les participants auront en main **des documents résumant l'essentiel de l'accompagnement (mémento).** Il est attendu que **chaque structure puisse travailler particulièrement sur la définition de sa stratégie de développement de ses partenariats privés.**

A ces documents, devront s'ajouter des **outils concrets et opérationnels** (livret de synthèse, calendrier prévisionnel, tableau de suivis, etc.) **et des outils méthodologiques types** (méthodologie de développement des partenariats, de plan de développement d'un argumentaire, etc.).

5. Bilan de l'accompagnement

Le prestataire produira un compte rendu du travail réalisé en faisant des focus sur :

- Les associations accompagnées,
- Les thématiques abordées et le détail de ces dernières,
- Les outils créés
- Les problèmes rencontrés par les structures,
- Les préconisations,

3. Modalités de remise de la proposition

Le prestataire élaborera une proposition d'intervention sur les thématiques développées précédemment.

Le prestataire prévoira également des outils de suivi et de restitution de l'accompagnement.

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs tels que le temps passé et les délais de mise en œuvre de l'accompagnement, les types de contacts rencontrés, les difficultés et les résultats ...

Le rapport de fin de mission comportant des informations sur le déroulement de la mission, et rendant compte des modalités de l'intervention et de ses résultats, des points de blocage ou des difficultés rencontrées.

Les propositions seront adressées **par mail ou par courrier** au Dispositif Local d'Accompagnement avant le **09 novembre 2019.**

Le Générateur

65 bis rue C. COLOMB

97 300 Cayenne

Fixe : 0594 20 44 08

Mobile : 0694 38 42 59

Mail : madelaine.frederique.bge@gmail.com

BGE GUYANE

65 bis rue C. COLOMB, 97300 Cayenne ▲ Tel : 06 94 38 42 59

Fixe : 05 94 20 44 08 ▲ Email : madelaine.frederique.bge@gmail.com

N° SIRET : 410 572 440 00064 ▲ Code APE : 9499Z ▲ N° organisme de formation : 96973018397



Le DLA est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Guyane
avec le Fonds Social Européen



Elles comporteront :

- Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges.
- Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement (englobant les frais de déplacement et de séjour).
- Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention.
- Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission.

Nous précisons que la TVA n'est pas applicable en Guyane Française

BGE GUYANE

65 bis rue C. COLOMB, 97300 Cayenne ▲ Tel : 06 94 38 42 59

Fixe : 05 94 20 44 08 ▲ Email : madelaine.frederique.bge@gmail.com

N° SIRET : 410 572 440 00064 ▲ Code APE : 9499Z ▲ N° organisme de formation : 96973018397